L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE. Est située Ale Chartres, No. 110, entre St.-Louis et Conti-

Louis et Confi.
CONTITUONS:
CONTITUONS:
DIX PLASTRES PAR AN.—Payables six mois d'arance: on ne s'attonne pas pour moins d'un as.
Aucun abonnement ne sera arrêté; à moins que les are 

par chrit au nine au de L'ABELLES, hest jours tran-l'expiration du trime stro courant.

"Ere avires publisht en Agolles En En Enargais et en rie-les alimens pas dans, like seule langue. Le pris qui "buile pinetre pour une l'Eders, ou moins, pour chaque in-service. In première comptant double.

Les visi duit in membre d'infections ne sere pas limits, secont publics jumps à ce qu'en les arrête, aux frais de dans qui les aurent envoyés,

3 De prend des abonnements à l'année, pour publier les avis à des arit sejecumentes.

prista des prit saisnamables. print des prit seisenmanes. Ausun abstinatuent pour la curripagne ne sera reçu à moins qu'um a'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le une contrains, elles restoront à la

Bureau de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle Oriéans et Carrollton.

AVISTE PUBLIC.

A compagnia de chemin à coulisses de la Nouvelle la Comma et Carrollton; voit avec peine qu'au mépris des signimes de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse Jefferson, un grand à la compagnia de Police de la Paroisse de la re d'animaux sent laissés à l'abandon dans la ligne gos parceurt son chemia ; ces animaux ont dejà occasi né st serasionnent chaque jour principalement dans le tems des plaies, des déguts considérable au chemin et aux Rossés que la compagnité fais faire de chaque côté.

Rossés que la compagnir d fits faire de chaque côté.

Comme elle set di la veille de ferre courir le char à vapeur, elle redeute la veille de ferre courir le char à vapeur, elle redeute la accidens qui no menqueraient pas d'arriver fréquencient si elle n'apportait un prompt remèda à cet abus; elle préviont en conséquence les propriétaires d'enigenex que, peur protéger son chemin comme la charte lui en sonne le droit, section i lune, a nar que pour rassume les passagers contre la crainte de toute espèce d'acoussis, elle est déterminée, a pertir de la publication du présense faire, à faire arrêter et conduire aux épaves, tous lies entraux qui serent (pouvés errant le long du chemin à qualissée depuis la limité inférieure de la Paroisse Jefferant useuf à Carrellton, confirmément aux articeles 33, 34 condisses depais la limite inférieure de la Paroisse Jener-ses jusqu'à Carrollton, conformément sux articeles 33, 34 de 36; et suivants les réglomens de police de la Paroisse de compagnie a le public est prévent en outre que la compagnie a

permettra à personne de passera cheval ou en voiture l'aucuns espèce, ser son chemia, dans les limites comprises dans la charte.

L F GENERES, **17** juil caissier, protem. Compagna pour la fabrique d'huile de graines de coton de la Louisiane et d'Assurances. Mile-Orléans 21 juillet 1935.

ES actionnaires de cette compagnie sont prévenus par ess présentes qu'en second paiement de 10 pias-rets par action devient du ce jour et que conformement aux diapositiona de la section de la charte au cas où un action rispositions de la section de la charte au cas ou un action-mains négligerait de payer à terme pour ses actions, ladite actions sur laquelle paiement a été demandé sera confisquée ainsi que toutes sommes déjà payées, pour le bénéfice de la compagnie. R. CLAGUE, secretaire. 21 j Bureau de la Compagnie des Architectes du Sme, Dictrict de la Nouvelle Orléans,

VIS est parle présent donné aux souscripteurs du fonds capital de cette compagnie qu'ils auront à payer le 8 août prochain, le huitième dixième du montant de leur souscription. Par l'anicle 5me. des réglemens, tels sous-cripteurs qui manqueront de payer a l'époque mentionnée cepteurs qui marqueroni pe payor a repoque institucione sur idensus perdront au profit de la compagnie les actions sur lesque les le dit paiement aura été requis et les paiemens déja effectués. Par ordre de la direction.

8 juit J PLESSIS, secrétaire. AVIS.

A V I S.

E public est prévenu que la société qui existait entre

MM. Ed. L'hote et A Marion, est dissoute d'un

commun accord, à dater du 10 juin 1935.

M Ed. L'hote reste seul chargé de la liquidation de la

Il profite de cette cirennetance pour annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à la Baye St Louis, en face le wharf, un établissement désigné rous le nom d'Hitel du Belair.
La belle attuation de cet hôtel, la proximité du débar-La wate situation de cet hôtel, ia proximité du débarquement, et de l'embarquement sont trop avantageusement canque peur entrer dans de plus grands détails.

Attendanse L'hote just ment appréciée par les soins et les attendens qu'elle à prodigués aux personnes qui ont logé dans les annieses qu'elle à dirigées et enièrement à l'hôtel de la Marine, quelle tedait à la Nouvelle Orléans, sera soule à tette de la direction intérieure de la maison.

M. Ed. L'hote or crise que les certages qu'enqueste services de la continue de la co M. Ed. L'hote ose croire que les personnes qui voudront fin l'honnorer de leur confiance, trouveront, dans son héropreté, soins, exactitude et prévenance. of propreté, sons, executude et prevenance.

Il a un bon cuisinie: français, on y trouvera logement, Il a un bon cutatries transcer, pension, table d'hôtel, et vin à chaque repas.

ED. L'HOTE

## HOTEL

MANDEVILLE,

B. sonuigné prévient ses ainis et lépublic que conlétablissément sera prêt a reçavoir les personnes qui
a résistence le 35 juin. Epoque à laquelle il pourra prendré lépensionnaires et plus—pour çeux qui connaissent
la apperbe situation de ces établissement, les détails seront hautiles. Mais le soussigné eroit qu'il est utile d'en
faire connaître au public les divèrs avantages.

3 fraudeville oet sitéé à environ 30 milles de la Nouvelle
Orisans sur les léorde du las Pouchartain, la terra s'utile

Orteans, sur les bords du lac Pontchartrain, la terre s'y élè vè de 22 d'15 pieug audesses de la marque des hautes eaux, et l'excellent air que l'on y respire, le rend un des lieux les pus saîns—en effet la situation singulière de ce local, semble en exclare toutes les maladies épidémiques. La pâthe y est abondante, et la chasse agréable, les provissions, etts et liqueurs seront de la première qualité, et rien ne bara négligé dece qui pour a contribuer aux agré-tange et aux plaisirs de ceux qui l'honorerent de leur patronses. Dans ce but, il s'est procué des bateaux, des pours du Méxique, (celui de Tampico serait préféré nineaument na seine, des chevaux et un tir au pistolet. Les piregnos, une soina, des chevaux et un tir au pistolet. Les families trouveront des appartemens particuliers. Deux steamboats partant alternativement de la Nouvelle Orléans, établiment une communication journalière et non inter-rempue autre cette ville et Mandeville. Le temps pour la traversée n'excédant jamais 2 heures et demi. Les bains étant de permière néocsaité pendant les chaleurs excessi-ves de l'Eté, une muison de bain a été construite sur le lac, et un quai spacieux rend le déburquement on ne peut plus utils et anne avenu de construite sur le lac.

l'hitemann de paont sur est rates; moutre et garat unes un style jaqqi alare mostes and cap ce pays.

Mi poince, mi dépenses seront épargades par tous les employés dans ont établissement pour satisfaire aux exigences du

Les pensionnaires seront logés convenablement dans des s tode agréables. un salou meublé avec le plus grand luse pour les dance, setas ag 2me, étage et adjoignant se troive une chambre et l'en peut avoir constamment des glaces, du soda, de-collèteres, phitoseque de.

Cot danbitesement est très convenable pour les messieurs et

lames qui, voulant partir par les chare du chemin à coulisses at Passasion mais trouvent dans get établiss ulement un tiou de repos mais enours un lieu de récéation ni les queste de leur désappointement. Les personnes suverent agest une Acté três agrésire. L'é superbe étéblissement a été monté au prix d'énormes

dépoises y mais le propriétaire en a ceuru les risques sachaoi bien que les hebitans de la Rouvelle. Orléans n'eat, dans le mendé ditien angenne pienes aven les controls de la les le monde untier, anoune rivaux pour les encouragemens ansordes à de lust bles effects. 28 maig. P WAYMOUTH

A LOUER immédiatement, une jolie maison hasse, située sur la rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé, ayant 4 appartemens, galerie, cabinets, chambres à domestiques, cuisine etc. K wa jeli jardin, le terrain étant de '62 pieds sur 115 pieds. Il y a une entrée pour une voiture et de la place pour une

Adresser au soussigné. ED. GOTTSCHALK, 100, rue Chartres. A LOUER, Le logement de la maison numérotee 79 sur demeure fort agréable. On peut entrer de suite en jouissance. S'adresser à WM. HOLMES & Co.

A LOUER pour le ter, parvier 1030—La centra maisea à deux étages, formant l'encoignure des reactions de Casal et du Camp, appertenant à Mr. Prado. Dans rotts maisen on peut établir un superbemagasin dans le bas et loger une nombreuse famille dans les diages supérieurs. S'adresser sur les lieux an propri-

PROPRIETES A LOUER. Le soussigné offre à lover l'établissement spacieus situé rue St. Louis, ontre les rues Trémé et Marais la proposed that plate has the Romparts, et à cinq mine-parelle de la Source Hawlett. Cet établissement ou compatt d'une muicon de quetre : a partement, d'une gran de deprie, et magnete et un minaign, culcine et diverses cham-

ion A demociques,

JULES LE BLANC, roc Royale, no 103.

23 cosign. A. WARTELLE, 150 ruc Royale,

Porte toile à mes de Dunder

Parte toile à sont de Dundee.

GEXANTE ET-DIX pièces de forte et large toile à C. part de Dundee, on détanquement de matire Arkansea à la vendre à très ban marché et à des conditions fort a raotagement ai eliquent prises que la Levie.

ANDREWS & FREES.

Tal de Chattres no l'a. red de Chattres no In.

TATT determs à le grade de la pagesse et. Jean Hap-L'S high, le sègrame américaine negrade BETSY, se dissell desertes à Mr. Impard, de la Negrelle Oridana. oppostrate à Mr. Ismard, de la Numerille Orienne, pretitate de le dittradgresse actoris de reculeir relate con en sa sendiciment à la lei rei diff phress les finis. O'VEDE TROUS D. 19 aons -

POUR LA ARTS ST. LUUIS LA PASSE L'HRISTIAN. LA BARRES HELOXI, PASCAGOULA, MONLE, ET MANAGOLA.

A. Le superbe batieu à répust, de mer-cheur MERCHANT, absteine James Switer, partire de l'entrégué du che-min à coulesse chaque samedi metir, à l'arrivée des chars de 6 heures, pour

il partire de l'excrémité de chemin à obblisée poèr la Bai A Louis, Belati er Paterguila, chaque jedit metto à l'agrirre des chire de Cauren, et réviendes de Paterguila de la line de la company de la c

N. R.—Tons for effote aux risques des passagers. Cette embarcation étant fournie de chaudières en cui vin et navignant d'après le principe de la basie préssion, as-ure aux passagers une sécurité extraordissurs:

STEAMER MERCHANT. Expilatie Joseph Swiler.

Expilatie Joseph Swiler.

Expilatie of process présentes informé que tentes les fournitures pour ce bateau seront payées démandig, à la présentation des bordereaux certifées par le capitaine Swiler, et qu'en conséguence les actionnaires agront res-

ponsables d'aucune dette autrement contractée per quel-JOHN KILSHAW, JAMES CURELL, Agents. POUR MANDEVILLE & MADISONVILLE

7 heures 30 minutes du matin, où il y aura un char p.êt

à 7 heures 30 minutes du matin, où il y aura an char p.êt la prendre las passagres.

Les mardi et jeudi le Delta partira du las Pontohantrain à 9 heures précis du matin pour Mandeville et Madil sonville, et repartira de Madisonville, passant par Mandeville tous lès marcradi et vondredi à 9 heures du matin.

Les samedi le Delta partira du las Pontehartrain à 5 heures précises du soir pour Mandeville et Madisouville et repartira de saute pour la Nile Orléans pour être prêt le laimanche à l'haups accontinuée. imanche à l'heurs accoutumée. Le prix du passage, les samedi et dimanche sera d'une

piastra pur persoane, les autres pour \$2, à l'exception des propriétaires de Mandeville qui ne paieront qu'e Les personnes sont priés de se rendre par le char de 8 N. B.-Les départs seront aux heures fixées, l'on n'at-

iendra personne. POUR I.A MUBILE, devent PLANTER & SUN feront à l'avenir les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile deux fois la semaine, et toucheront aux lieux ci dessus précités, dans chaque voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile deux fois la semaine, et toucheront aux lieux ci dessus précités, dans chaque voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile deux fois la semaine, et toucheront aux lieux ci dessus précités, dans chaque voyages de la Nouvelle Orléans i, les esclaves ci
après décrit appartenant à la succession de feu Jousthan Cour la commodité des passagers, les dits bateaux ne prendront aucun fret si ce n'est celui que les passagers

prendront aucun fret si ce n'est celui que les passagers voudront emporter pour leur usage.

Ils partiront toes les lundis et jeudis daus l'après midi de la Nouvelle Orléans immédiatement après l'arrivée des chars de 4 heures.

S. CHANDLER.

(Nous soumés invités d'annoncer que le bateau le Planteur qui fait maintenant les voyages de la Nouvelle Orléans à la Mobile sous le commandement du capitaine. Stephen Chandler, n'est point le meme qui était employe EXCURSION DU DIMANCHE.

Prix reduit à une piastre. Pour Madisonville, en droifure.

Le bateau à vapeur CORSAIR, capitrine Knight, partira du lac, tous les dimanche, jusqu'à ce qu'un avis contraire en informe le public, ille à 4 beure P. M. et repartira le même jour de Madison-Les passagers devront prendre le char de 8 heures A M. adresser xu capitaine à bord ou à 26 juin W BAGLEY, agent.

POUR NRW YORK—La belle geoicité aite voilière MARY, capitaine Richmond, avant la majeure partie de sa cargaison arrêtée, partira sana délais: pour le reste du fret ou pour le passage, e'a-dresser à bord, ou à WILLIAM BRYAN, resser à bord, ou à

J. PRATS & FIL3

POUR BRAZORIA, TEXAS. nment. Pour fret ou passage, a adresser à WilliaM BRYAN.
no 19 rue de la Commune.

direction des travaux publics.

Pendant tout le mois dernier il a eté sous la surveillance de M Philippe Bouté, a un demi mille au demous de la S'adresser à E Rousseau secrétaire de la direction des travaux publics, rue Toulouse no 27. 3 [uil-6,3pa()

EAUX MINERALES. EAUX MINERALES.
OISSONS GAZEUSES.
AUX médecinales de toutes sortes telles que Vichy,
Sedlitz, purgative de magnesie à 50 cents la bouteille,
Eau gazeuses de Seltz et carbonisée à 12 1-2 cents la
bouteille par abonnement, en rendant les verres. Boissons gazeuses sromatisées telles que citron, men-the, orange, fleurs d'orange, etc. punch gezeux, etc. 25 cents la bouteille, en rondant les verres.

Nous appelons particulièrement l'attention du public sur l'eau gazeuse de Selta qui remplace aujourd'hui l'eau or-

l'abre poudre anthon/butique restaurante et de l'All'ult aussi antison/butique du dit docteur Castillon, ancien chérurgien major consultant du roi, à St. Domingue, et nous a constituée acs a gens pour la vente de ceu remèdes dans cette ville, d'un grand succès.

L'affactié par plusieurs des ples célèbres médecins du Rew Grand succès.

grand succès.

Ces spécifiques qui ont joui dans toutes les parties de l'île de St. Domingue, sont proprée à guérir lescorbut et toutes les maladies qui ont pour cause le vivus soorbutique, la diarribée, dyssenterie, tenesus, a lienterie, fienclent intermettenté, con tinne, obstructions dufoie et de la rate ; diarrhée inte dysenterie et tenesme, preduits par mitte de rougeoles et pe-tites véroles malignes—et les mêmes meladies qui vienuenta la suite de couches ou pendant la gressesse.

La poudre mélée avec le fait farme une boullie très agrén-

ble et des plus restaurante-elle détruis la petridité des lu-meures de l'estemac et des intestins, retablit les digesteurs et tentes les sécutions et déparant le sang de tous les levains La direccio traffement est de 20, 30 ou 40 jours, suivan l'Encienneté ou le maignité de la maladie—cos spécifiques es trouvent toujours à neure phermacie—on y past prendre con-naissancés d'un recueil d'observation pratiqués sur les effets de ce remède et sur les cures extraordinaires qu'il a opérés—

les maindes treuveront un grand avantage dans l'unage de ce les maindes treuveront un grand avantage dans l'unage de ce remoite : c'est celui de peuveir le traster et de se guérir eux-même en suivant asolicitément la méthode uniquée qui ne-cempagee le spécifique. PRGUET § Ou, Enouignere des rues Royale et Ste. Anne. Encoupered on rule Royale at Ste. Asse.

12 mai - 3 - 00 
ETTRES de change sur Paris, Londres et New
York, a venden par
MARTINEAU, CRUGER & Co.
30 juility no 30, rue Bienville.

A. LEGENDRE: Als, -1000 sics de Mais, de deux bossessus chaques à vendes par

VENUE PAR LE REGISTER Siteresion et fill Jean' Gabriel Adoptie Pejroux.

Weste fin de Register des l'estaments.

UN Di Tejfoer de apparambre 1336, à midi, à la Bougoignum den ruas Charles. ancaignura des rues Chartres et St Louis, l'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la success sien de feu Juna Gabriel Adelphe Payrens, l'estat nommé CARTER, magre agell'envirage de ma, matros

Conditions do la vente : Bix mois de crafft, en un billes Par ordre de la Cour de Prantas dans et pour la ple roisse et ville de la Cour de Prantas dans et pour la ple roisse et ville de la Nouvello Orleans.

W. F. C. DUFLESSES, ing. des testes.

W. F. C. DUPLESSIS, mg. des testa.

N. B.—L'acts de vorte hera paraé pardevant Gestavo
Le Gardeur, net, pub, aux frais de l'acquissur. As

'Cour DES PILEUVES—Parques d'Oriéans—Vendreur des rices de l'expertir en vente à
l'encan à la Bourse de Hewlett, encougante des rices et
Louis et Chartes, en verte d'un ordrade is sont des prenves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvalle Oriéans, les esclaves ci-après dequire appartenant à, la succussion de fen François Rebonnes.

Caroline, négresses amésicaine agés d'envison 20 ans, es

Caroline, dégrasse amésichine agés d'environ 20 ans, et son enfant Lewis nègre agé de 2 ans, la date négreuse Caoline est estropiée au pouce.
Lucy, mulauces agée de 49 ans, un peu blanchis thu peu cuisinière.

Suzanne, negrouse agée d'environ 30 ans. domestique

de maison.

Connétique: un quart comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque apéciale jusqu'à parfait paioneuit.

W F C DUPLESSIS, rég. des tests. N B-Les actes de vente seront passés pardevant L Férand, notaire public, my finis des acquerents 27 jui

Succession d'Angers Berthefud, fernue décêtée de Jame. Serra Cuci, pavoir :

Seria Cuci, vavoir:

Propriété Foncière... Un lot de terre situé encoignure des rues Vieille Levée et St Jacques, faubour g. Annonciation, mesurant 60 pieds de face à la première rue, par une profondeur de 130 pieds de face à la dernière rue, ensemble la latie par la latie de la latie la latie de la latie la latie la latie de la latie latie la latie la latie latie la latie latie la latie latie la latie latie la latie la latie latie la latie la latie la latie latie latie latie la latie latie la latie la les bâtisses et améliorations que s'y trous ent.

Esclares—Harriet, négresse âgés d'environ 33 ans et son enfant Maria, d'environ 4 ans.

Susan, négresse âgés d'environ 23 ans, et son enfant Gustave, âgé d'environ 18 mois.

Charles, négrillos, âgé d'etiviron 5 ans.

Conditions de la vente: la propriéte funcière à 6, 12 et le mois de crédit; les erclaves à six mois de crédit; en bilets endoesés à satisfaction, portant hypethèque spéciale jusqu'à parfait paiement, W. F. C. DUPLESSIS, reg. des tests. Legacies de vente seront passés parde sant W Christy not, pub. aux frais des sequéreurs.

30 juil

Sucression de feu Jonathan Ball. JANE, négresse agée d'chviron 29 ani i.

JOHN. nêgre agé d'environ 12 ans. Conditions de la vente: 6 mois de crédit, en billets endos-tés à satisfaction portant hypothèque spé ciale jusqu'à par-W F C DUPLE BSIS, régister. Les actes de vente pardevant H B Comas notaire pu

Succession de feu Robert Lentis. Succession de teu itobert Le erus.

VENTE par le régister des testemens -- Samedi 29 août
1835, à midi, j'exposerai en vente à la Bourne d e
Hewlett, ancoignure des 1868 St Louis et Chartres, en veriu d'un ordre de la courdes preuve a dans et pour la ville et paroisse de la Nile Orisans, les esclaves et après décrites, appartenant à la succession de f tu Robert Lewis.

PETER, mulatre agé d'environ 35 ani. , mulatre agé d'environ 35 ani L

JAMES, nègre ago d'environ 30 ans.
Conditions de la vente : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billet endossé à satisfaction portant hypothèque jus-qu'à parfait patement. W F C DU PLESSIS, rég. Les actes de vente seront passés parcev. ent A Mazereau

Les actes de vente seront passés parocy. Int A Mazereau, not, pub, aux frais des acquérours.

28 juit
UCCESSION de feu Françoise Perpulue, femme de consoleur libre. Vente par le Register e los Testaments-Lunds septième jour de Septembre 1835 à midi, j'exposerai en vente à l'encan, à la flourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un jugemeux rendu par l'honorable Cour des Preuves dens et pour la ville et paroisse de la Nile. Orienna, its dist ingement en date du 11 Aoùt POUR BRAZORIA (TEXAS).

La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en la succession de feu Françoise Populus, f samme de couleur libre, savoir:

herd, partira incessamment. Pour fret ou pasherd, partira incessamment. Pour fret ou pas-

Un cutain lot de terre situé dans le carré de cette ville de la Nille, Oridens, à l'encougnure des rues Bourgogne et Quartier, mesurant vingt huit piede de face à la rue Bourgogne, arquitier personnelle personn

hypothèque spériale, lesquelles billets e eront divisés er coupons à la satisfaction des parties intère escès.

WFC DUPLESSIS, Registende à Testamente.

L'acquéreur de cette propriété doit payer le montant du à la corporation de la Nouvelle Orléans, paour avoir fait et efectionné les banquettes en face de la ctite propriété en aus du prix de l'adjudication ou l'acte de wente sera passé pardevant W Y Lewis, notaire public, aux frais des ac-14 acut 12 aoat PRED BUISCON, obseif. A L'INSTAR DE PARIS, MAGASIN DE NUU-

VEAUTES EN GROS ET EN DETAIL.

AULHIAC, confleur, rue de Chartrea, no 174, encoi
gnure Jefferson, no 55, vient de receve ir par la court
traversée du Matenac les récles avisients de la court Seront payés pour l'arrestation du nagre.

NECIONNE

IOHN DAVIS.

TAMES, agé de 32 ans, mince mais osseus, portant favoris. On ne peut dire exactement as taille, ni donnér d'autre renseignement. I est la rose sur fiute deux onces, ditto d'un se once, savone ditto cold creame, ditto graisses d'ouves, portant favoris. On ne peut dire exactement as taille, ni donnér d'autre renseignemens. Il est la rose sur fiute, le régliu de cheveux en noir é.c., eau de vie de la preparâtaire de cet établissement a l'honneur d'appeler l'autenties du public a un depart du bateau a vapeur Lafourche, à bord du queil i devait s'embarquer l'autenties dans ce peys.

March verses du Marcho, les articles qui suivent, aussi frais qu'on puisse le désirer et qu'ilui manquaite it en telalité. Crème de Perse, ditto de concombres, ditto cold creame, ditto graisses d'ouves, portant favoris. On ne peut dire exactement sa taille, ni donnér d'autre renseignemens. Il est la rose sur fiute, le régliu éve che-veux en noir é.c., eau de vie de la proportaire de cet établissement a l'honneur d'appeler l'autenties du public au vapeur Lafourche, à bord du queil i devait s'embarquer avec le détachement envoyé dans le haut du fleuve par la direction des travaux publics.

Mi paines, mi déparses seront spargaées par tous les em-

gants de nis d'income couleurs et blancs.

Assortiment de peignes à nœuds, écailles, ditto en bufle, ditto à peignes, broses à dents, toutes qua li tés : tasso ties, glaces à mains, et à chevalers, cannes à épés éc.

Naties ditte fausses que vextoutes longuleures et nuances, rais de chairs pour bandeaux lices toutes grandeurs à toutfes et à l'anglaise et autres genres assortis de grandeurs.
Un bel assortiment de chapeaux de soie surfins de mode avec leurs carlons, garnitures très bien soignée.

4 a

Opiat Balsamique du docteur Guerrero. Opint, Balsamique du docteur Ciuerrevo.

ET opiat, nouvelle décosyerte, set un raméte angivenable et infallible dans la maladie appeliée Conorrhée on Coulante. Sa réputation est établie dans toute l'Amérique du Sud, et des témoignages des sivers facultés de médecine de cetta partie du globe atteuerat de prompte et infaultibles rémitats de ce remêde dans tous les cas de Gonorrhée.

Cet opiat balsamique est contenu dans des poitis potude plomb, avec une instruction sur la manière d'en faire usage. Il peut être facilement porté dans la poche noit par les personnes en voyage, soit par cellée qui ne veulent pas faire con.

l'eau gazause de Selts qui rempince aujourd'hui l'eau ordinaire sur teutes les bonnés tobles d'Europe.

20 juinit P RIVET SYBOLD & co.

CELEBRE POUDRE DE

CASTILLON.

ADAME VEUVE CASTRY de Philadelphia, propril'etaire des remèdes du fes docteur Cartillon, du Cap
Français, vient d'établir un dépôt à nôtre pharmecie de la célôbre poudre ant hoorbuique restaurante et de l'élisir aussi
antisoorbetique du dit docteur Castillon, ancien chérurgien

Il peut être facilement porté daus la poche soit par les personnes en voyage, seit par cellés qui ne veulent pas faire contenir leur situation à un médecin ou à leurs anniv.

Cemédicament pues aisément qu'on n'y trouve aucun goêt,
punqu'il se trouve enveloppé dans une espèce de pain à cacheter préparé à set affer, ct dent en déliverera toujours, avec
le médicament, nus quantité suffisante. Mein see plus grande
avantages sont de produire constamment et en très pen de
tems une guerison infailible, sans attaquer le tempérament le
plus délicat, car le remède ne confient pas la moindre parties
antisoorbetique du dit docteur Castillon, ancien chérurgien

Toric. Le succès qu'ils ont sontanment obtenus par son vange les ont engagé à déclarar que a'est le meilleur remète qu'ils sient jamus employé et lite aut généreusement consenu à répondre de la vérité de ces assertions.

PRIX—81 59 le pot, à vendre chez les sontesignés pharmaciens droguistes, seule agente de ce remède dess l'Etat de la Louisiane.

CUESCH & Co.,

ras St. Pierre no. 5, un fice de la Pives d'Armen. 10 mars-las DEMANDE D'UN GARCON BARBIER. N bon garçon barbier, bien recommendé tronvers Chartres no 141. PARTIES DE PLAISIR.

Annual DISES MORES. Leaving the second residence of th

THATE PAR EE BILEBIPY Garda Roye & Co. centre Reig S-bejoo & Co.

I N virtu d'an ordre de vente à mot actreme par la cought.

I n virtu d'an ordre de vente à mot actreme par la cought.

Le de districi judiciaire, il pera venda d la neuerelle Bourpe, chesignique des susse Chartres et Bl. Louis, donn coute villea.

Le brick VENUS, avec seu agres, apparaux, des, antele dans l'affaire et despues.

Classifica de la course.

Thresh Clivie Bajolière Centre Pietre Maris.

OUR DE DISTRICT—Est vestu d'un ordre de fest

Frends à moi refrence, il sera vestis à la néovette Bouree, encoignute des paus Charitée et St. Louis, en cette vule
le Jound's 21 nout prochain il visé burg après milli ee, encoignure des rues Charries et Sk. Louis, en certe valle le Chindi 2 nout prothain, a de heure après midi. Un certain int de trère mins factours farityny, désis gat par le no 133, d'int l'illet no 22, formant une enseigne, salou le plan du dit faitteurs.

Le dit fot mestre du rises de face a la rue de l'Union le pièce de profundeur et face à la rue de l'Union en 130 pièce de profundeur et face à la rue d'ired, ensemptits avec les antéheisitions qui s'y trouvent, ansi dans l'affinire ci-dissans. Conditions—comptant. faire ci-cleaus. Conditions comptant, 184 juit PRED, BUISSON, sharif.

thire ci-riseass. Conditions—conjutant.

184 juit PRED, BUISSON, sharif.

198 juit PRED, BUISSON, sharif.

198 juit PRED, BUISSON, sharif.

198 juit PRED, Surface, light and sharif.

198 juit PRED, Surface, ill open vendight in souvelle.

199 juit PRED, Surface, ill open vendight in souvelle.

199 juit PRED, Surface, ill open vendight in souvelle.

199 juit PRED, Surface, ill open vendight in souvelle.

199 juit PRED, Surface, surf

vée, le propriéte menagemoie et décrite dans le susuit se veu de sejaie et vente, acque :

Un certain lot de terre situé à McDanagh, dans cette paroisse, sur la rive genche du ficuve; su dice de cette ville ct désigné par le Ne. quatre dans l'ridé Su. chap, sur un plan dressé par Joseph-Pilié, veper de la ville, le 6 déscembre / 836, et déposé en l'étabe de G. R. Stringer, n. p. Le dit lot gesurant 60 pueds de face à la rue Adama, sur 112 pieds de profenileur. Conditions de la vente: 5933 33 1-3 avec intérêts et les frais de procédure comptant, et la balance de \$16 66 2 2 le 22 14even 1336, et 6 aout

FRED. HUBSON, sheriff.

Touseant Mosey contro Charles Dayse.

OURT DE DISTRICT—Es vertu d'un ordre de saivie et de vente à mis adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignaire des rece 84 Louis et Charles de la control tres, en ocué ville, le mardi 8 septembre penchain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de sanie et de vente, tavoir:

Un certain lut de terne altué à McDensigh, dans cette paroisse, sur le rive gauche du fleuve, en face de cette ville, et désigné par le No. cinq dans l'ilet No. quinze, sur un plan dresse par Joseph Pitié, voyer se la ville, lé s décembre 1938, et déposé en Pétuée de G. R. Stringer, n. p. Le dit lot Ne. 5 mesmant és piede de face à le rue Newton, sur 150 piede de profondeur. Conditions de la vente: \$140 avec intérét et les fais de procédure compaint, et la balance \$70 payable le \$77 février 1836.

6 aout NOUR DE DISTRICT Se verte d'un pour de les

JOUR DE DISTIGUT—Les verte dus outre de men la faciaca moi adressé, il sura vendu à la Nouvelle Bourse, encognure des ruses de Chartres et St. Louis en cette viile, le Jeudi 10 septembre prochain, à I heure de l'après midi, pour le compte et acquéreur de la dite propriété de vente du shérif le 29 ci juin dernier, le dite propriété dans le dit ordre de acise et de veste comme suit, aavoir : Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé as faubourg Ste Marie de la ville de la Nouvelle Orléane, rue St Charles, dans l'ust compriseaure et les rues St Charles, Julie. Camp et St Jeseph, le dit lot mesurent au pied américais 35 pieds de face à la rue St Charles, sur 173 pudés 3 pouces de profondeur, limitée d'un côté par la proprieté de M. Leslie et de l'autre par celle de Mile. Dapremont, saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions de la vente; 33009 avec les intérêts aur \$2763 49 depuis le 8 novembre 1834, et inédété sur la bei la ce depuis le 8 novembre 1834 jusqu'un parlait paioment, le tout comptant. Le baiance du prix de la vente sera payable comment; is 5000 le ler septembre 1835, et \$5000 le ler septembre 1835, et \$5000 le ler septembre 1836, en billets endossés à la sette faction du shérif et hypothèque apéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

jusqu'à parfait paicment.

FRED BUISSON, shérif. Beajamin S. Webre contra Eyma L. Chasette,

Reajamin S. Webre contra Eyma L. Chasette,

OUR DR DISTRICT.—Sa verte d'un writ de fieri ficiale

ou moi adresset, il sona vende à la Neuvelle Rourse, ou
tougaire des rese Chartres et St. Louis, dans cotts ville, in

lundi 24 août prachain, à une heure de relevée,

La négresse nommée JULIENNE, âgre d'environ 20 ans,

et son enfant nommé Adolph, enisse dans l'affaire gi-desses.

Conditions : Comptant. 23 juillet FRED. BUISSON, sharif John Rice et Wm. M. Lambeth coutre Gueravus Schmidt.

John Rico et Wm. M. Lambeth coutre Gueravus Schmidt.

John Riconnelle contre Edward Livingston.

OUR DE DISTRICT—En verte d'un ordre de feri facias à moi adressé, il sera verseu à la Nouvellet Bourse, encoignare des rurs Chaitres at St.-Louis en sette ville, le nundi, 14 septembre prochain, à une beure de l'agrès—mid, fous les titres et droits du défendeur, quels l'agrès—mid, fous les titres et droits du défendeur, quels faite, ou de toute irrégularité inne l'estumation, l'avis ou le que le maissen être, dans et sur cetta partie de terre dans l'amme et le mode de la vente on le mode de la vente ou puer une aurre cause elain: pour le reste du fret on pour le passage, et à bord, ou à WILLIAM BRYAN, out Wielle Lavée, no 36.

DOUR BRAZURIA (TEXAS).

La goélette îne voilière, doublée et chevillée en curve, Robert de la courde propriée de la voilière, doublée et chevillée en curve, Robert CENTER, capitaines Shephach, partira incessamment. Pour fiet ou passage, et acceptaine se pour le reste de la courde propriée de la voilière, doublée et chevillée en la ville et paroisse herd, partira incessamment. Pour fiet ou passage, et acceptaine se pour le reste de la propriée force et au suprime de sond ou à la Nile. Oriéana, (le dis jugement en date du 11 And la voilière, partira incessamment. Pour fiet ou passage, et a la curve, Robert et de la propriée force et available et la ville. Le ville la ville et la ville et paroisse passage et la courde de la vente man l'appointé fonction craite derne et ville la vente de la ve

ton, dans le proces de l'accident de la proces de l'accident complant, PRED BUISSON, 18:447. J. & L. Girard contre Fly. Hammerick.

OUR DE PAROISSE.—En verta d'un writ de fieri facias à mpi adressé j'exposerai en vente à la Nouvelle Bonre, enroignure des runs de Chultes et St. Louis en cette ville, le Samedi 12 septembre prochain, à 1 heure ap:ès midi. La mulatressa nommés Lucy et ses deux anfans, saisis

MAGASIN DE MARBRES.

Ruc de la Douand No. 30.

I YENRY HUNT & Go. ont l'impasses du resevoir par les derniers arrivages de New York, en addition à leur autre des la leurs, par le jage arcanticient de destité de chemisée a marbre dans le derniers gerre, avait qu'un ancien l'onde, un superbe avroitiment de destité de chemisée in marbre dans le dernier gerre, avait qu'un ancien l'onde, un superbe avroitiment de destité de chemisée a marbre dans le dernier gerre, avait qu'un ancien l'onde de marbre dans le dernier gerre, avait qu'un ancien l'onde de l'arrive de grilles en fer de Restité et se enire des façons les plus en vogue. En autre ils out cupetament en magain du plare de Paris, du ciment Romain et hydrathque, plateatr de marbre, metales en membres de marbre, metale et de l'arrive et de l'

N' débarquement du navire Mosart, venant de Mar-seille-20 harreques vin de la marque de Borgasse; 33 caisses salaisons accorties; 5 do anchais; 5 do capres; An moyon de la double encousion, qu'il sarait facile d'adheux en ce momont, acts habitation, maigré son per le nant environ 700 lbs; 2 jarres sancissons contenant environ 700 lbs; 2 jarres dattes fisichés 4 jarres pruneaux en pobans d'environ 2 livres et un de figures en boitas d'une livre, plus, 50 ganises huitedélèuse de plag. niol; 30 caisses macaragnés do sancissons de Lion, à rendrepar pASCALET 2: MICHON.

28 juil encousses Chartes et Passes.

PASCALAT E MICHON.

ancoignum Martaus et Peuleum.

VIS. William P. et. Blatth B. Hyde, Reent jusqu'il de la présent le commerce sout le même W. F. & B. B. Hyde & Co., es sont associé élée et jusqu'il de main levie, serent à la chiege de l'acquéreur.

Nota.—Les persences qui disirers sent visiter est te les parties. Ils continueront le commerce de marchandines parties. Ils continueront le commerce de marchandines parties de le commerce de la continueront le commerce de marchandines parties de le commerce de la continueront le commerce de marchandines parties de le commerce de la continueront le commerce de marchandines parties de le commerce de la continueront le commerce de la commerce de la continueront le commerce de la com W. P. HYDB.

e. d. hyde. N. delaplaine. 1er juillet— MAISON DE SANTE FRANKLIN MAISUN AZE SMITT OF SMITT OWNER POUR la récèp-ET établissement est à présent ouvert pour la récèp-tion des malades. Prix—à l'écrémaire se par jour. Chambres à part depuis \$3 jusqu'à \$ par jusqu'a \$ parties véroles à l'ordinaire \$3 jusqu'a jusqu'a partie on an exhinér du doctour Luzemberg, rue des Remparis no 17.

VACUINATION GRATUTTE.

E public est prévenu qu'on vaccionness grateitement
lus personnes indigentes 2002 les production de une
heure à trois, dans la meison de M. Nisolas Girod, en faça
de la Russa Francia de la Bourse Hewlett.
Il a été de plus résolu dans la dernière étimite de la so-

Il a été do plus résolu dans la dernière étérnité de la ed-ciété médioale que les pessonnes inées qui voudront pres-fiter de cette occasion pourrant se faire vacciner meyes-nant une rétribution de \$\bar{\text{s}}\s moitié de cette somme sera versée dans la caisse des orphélies et l'autre moitié ser-vra à fonder une bibliothèque médies la.

11mai Le sucrétaire déadent, PUISSAR.

A VI \$\bar{\text{s}}\s Taur R. I.E.WIS V. BOGY. aveat. St. Louis Missouti.



LEUION DE ME LA LUCHILINE.

ans l'afficire et deines.

L'Audiribers : Mountie Cridens le 23 juillet 1235.

L'Audiribers : M'acquireur ferminent sen billet et enches CONFORMEMENT à bilet le fégren de la Laudiries par le juillet Prise BUISSON, shariff.

Mountie Cridens le 23 juillet 1235.

Mountie C d'aura, pour une seus d'inspection. Les officiers commandant les compagnies remetteet à impocteur de brigade un état exact du sembre effectif de

leurs gempagnieg.

Ig brigadier général compte sur le sèle et la co-opératjen des officiers, sous officiers et soldats de la légion et sur
leur obéssance, sax les de là milies, dent il espèse qu'ils nmeront tonjours l'enemples. Les chefs de sopre sont, chargés de l'exécution du pré-Far orgra du lez gadier génétal J B Plauché, comme

D. AUGUSTIN. Détente à la génie de la Perusse Jeffersen le nêgeet FISARO, se disent appartenir à M. Trudens du le Farrice & Jacques.
SUZANE, appartenant à unadessaiselle Francoine. de carap

MINDA, appartenant à M. Weiller de la N Orléans. BAMTON, appartenant & W. L. Millauden Les propriétaires sont priés de publir les réclamer de conformant à la loi.

JACQUES CHARBONNET. AVIS—Détunns a in goung du connté des Allegnands, les deux aègres américains nommés Sam et Emer. Sam ne parle que l'anglain et ac dir appartenir à Mr. Mangaché, de la parvisse St Jacquer, Emas ne parle assei que l'anglais il set très noir et se dit appartenir à Mr. Wadorspoon, da Bayou Black. Les propriétains des es sont priés de veuluir les setirer en se jeenfe santaux lois et on anyant les fmis.

Carolesa St Jean Baptist, et 1 sont 1935. QVIDE TROUARD. Pr. A. LUMINAIS, sheriff.

VENTEPAR LE MARECHAL. VENTEPAR LE MARECHAL.

IN verte d'un writ de fiest facins à moi adressé par

La l'hônorable B. C. Elliott, juge de la Cour de Cité de
Lafayette, j'exposerai en vente à mon office, à l'encoignure
des rees êts Marie et Bellechasse; lendi, 31 du mois d'août,
à 5 heures de l'après midi, les lots suivants saisis dans les proces ci-spres, savoir:---

Le président et conseil de ville de Lafeyette et l'élet. No. E. Le dit let situé au faulourg Livandais, et touche s

Le dit let aftué au factiourg Livandais, et teuche au Nos. 6 et Sau la Lavéa.

Les mêmes re. Le Lot No. 7, ilet No. 8.

Le dit lot est situé au faubourg Livandais, dans l'ilet Na. 8 et forme l'encaignere des puns Huitième et de la Lavée, et mesure 50 pielle de facilier la Lovée, 160 d'un côté et 149 piede 7 lignes de l'autré.

Les mèmes se. le lot de batture B.

Le dit igt est situé au fischourg. Liva réain, et mesure 50 piede fe fece à la sur de la Carée ; a l'incede fece à la sur de la Carée ; a l'incede de fece à la sur de la Carée ; a l'incede de fece à l'année de l'acrée ; l'incede de l'incede de l'acrée ; l'incede de l'acrée

piede de face à la rue de la Levée, sur 160 piede 6 lignes de profondeur, et touche sux lots Nos. 7 et 8. Les mêmes rs. fes lots Nos. 14, 15, 16 et 17.

Les mêmes et les lots 67 et 68.
Situés sur la rue Rousseau au faibourg Lafayette, encrurant 60 pieds de face; le tout conformément au plan in l'office de B. Buisson. Cardinose—comptant.

en l'office de B. Buisson. Conditione—comptant.
GEQ. W.M. BOYD, marshal. TAT DE LA LOUISIANE-Cour de Puroisse
L'Four la paroisse et ville de la Nesvelle OrlégarL'État de la Louisiane à tous trux que seu présentes son
cernert, Safut: Attendu que William M Lamboth, ayan cement, Salut: Attendu que William M Lambath, ayant acheté à une vente faite par le abérif de la partieure d'Orléane, la propriété ci après dégrite, e'est adrassé au greffe de cette cou-; che la dita vente fut enatégistrée le Se jour de mai A D 1335 pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, initialé; "Acte pour confirmer les titues des sequéreurs aux vontes judiciaires," approuré le 10 mans \$334.

Qu'il aut connu et loutes personnes intérendes sant par ces présentre soir index a un non de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse, out merraine avair avent desirantes.

dus lots Nos B et 9, et 37 piou/1 pouces sur l'arrère, sur la ligne qui le sépare du No 18, avec toutes les hà isse set améliorations qui s'y trouvent et y appartenant; le tout suivant le plan tiré par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 11 cuces, s'y ant droit au drawbick, 2 chusié. 300 doupsine aveil 1809, et ionnt à un acte un se trouve en l'étude de O.

de Armae, notaire publis,

En fai de quoi j'ai à ce présentes apporé mon seing

25 juil

En fai de quoi j'ai à ce: présentes apporé mon seing et le secau de la Caur de Paroisse pour la Pa
[L. 8] roisse et ville de la Nouvelle Oriéane, ce 88 jour de juin, f'an de notre Seigneur, 1835, et de l'Indépendance Anéricaine le 60e.

P. A. GUYOL,

Dép. Greffiet.

NTAT DE LA LOUBIANE—Parsisse SI Jean

L'Baptiste.—Samedi 5 septembre 1835, à 4 haures de l'après midi, à la requête de MM. Ranson Grères, il sere expande en vente publique sur se ileux, par le juge ercanteur, soussigné.

UNE MARSITATION debbie ou massarie qual de d'Octobre 1880.

TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

15 joil

A VIS.—Massish Courtney, de la parsiese de l'Oues.

Péticiana, v'est adressé à moi sain d'avoir les sept obligations suivantes cancelées, savoir :

10. Une obligation roumme perceptour du taxos de l'étet, pour la paroiser de l'Ouest Féliciana; pour dix mille ment centre de la componite de l'après pour la paroiser de l'Ouest Féliciana; pour dix mille ment centre de l'après midie avec Mary Sterling, en aureté, la moie d'Octobre 1880.

pour rogur un econome; une aureria actus en briques avec un ben moulin à vapour, quefeuer carca à nêgrus, et enfin toutes les cannes étant ave la fire habitation, étems capen-dant vingt curq arpone qui est été vendue à M., Auguste Madder.

La moyon de la double encourien, qu'il seruit facile

tiors en tous mare 1836, un tere en fluit mare 1837 et le demise tiets en tout maie 1805, en billets endestité à enfi-faction, domiciliés à la Newylle Orléane et avec enserve d'hypothèque juequ's partiet piement.

Taciliter les moyens.

Paraines St. Jean Saptiets, le 7 seét 1838.

14ount—20 T. LR BL. MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

CONSEIL DE VILLE Stance du 15 juin 1835, RESOLU que te maire est et demeure autorisé à don EMBULI que-le maire et et demeure autorisé à don-ner avis public, pandant six sois, dans les langues fran-çuise et anglaise à la Noupelle-Orieans, et dans la langue anglàise dans une des grantles de New-York, de Boston at de Philadelphie, à l'effich diretter des prays sitions pour le pamage de cent suillé-gight carrées en pierres taillées; ces pierres devent être affice, nes carrées des dire amoines univandes; seize pouces de los gueur, douse pouces de lar-geur, et pas moins de doute puces d'épaisseur. Tous les matériales devrous être fouste pur les contractants. aldrings devront être fournir per les contractants

Aligné) JOHN CLLBERTSON, Recorder.
Aligné) D. PRIEUR, Maire.
Conformement à bréabluten ci-dessus, il sera reçu au bureau de la mairie, pondant "space de six mole, à comp tar de la date du présent avis, des propositions cachetées puer l'entreprise de cent mile yill de carrées de pavage dats la ville de la Nouvelle-Orléane, èn pierras est tout semblailles à nelles qui sont indiquées dans la résolution

EVENTES A LEBCAN. PAR POTILLET & DELERY N vertu d'un ordre de l'honorable cour de district Lipour le premier district judicinie de PEtat de la Lou-ninne, en dais de 29 juillet 1235, à la requête de Lacrent Milhauden, syndie des créanciers de August de Laurent Milhauden, syndie des créanciers de August Théodese Diets, il sera vendu Semedi 5 septéches prochain, à medi, à la Bourse de Elewlett, la propriéé et l'occlave suivants abandennés pas la dit Diets à seu créanciers, s vair : 10. Un loi de terre situé dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive gauche du Mississippi, à 3 milles nudessens de la ville, mesurant I arrent de luce à la rivière, sur 40 arpente de profondeur, bosté en haut par la propriété de Nicolas Mioton, et en has par la propriété appartenant ou qui ats appartena à la Bauque des États Unis, avec tous les dreits st améliorations appartenant à la dite propriété tele qu'ils

at améliorations appartemant à la dité grépriété tals qu'ils se pour suivent et comportent.

20. Unu acjave nomaté NED, parti marron depius troi ana. Conditions de la vente comptant.

Les actes de vente paulevant C. Pollock, notains publi aux frais des acquéresurs.

PAR T MUSSY à GARIDEL.

Louis et vends Jessif 27 sout prochain, à midi, à la Bourse de Héwiste, encoignave des mess Chartres et St.

Louis, en vertu d'un ordre de l'hongrable Cour de Dutrict pour le Passaier Destrett Justiciaire de cet Etat, en dute du se de la course de

pour le Premier Destruct Judicinire de cet Etat, en date de Pandely, à res créanciers, savoir : SETH, âgé de 25 ans, ben ingánisur. ALFRED CARTER, 24 ens, nêgre de champ, benne

JOHN LOUIS, 28 ans, do JOHN BROWN, 33 ans, meronnys, SCIPSO, 35 ans, symmetic marron site fitie. JIM, 28 ans, excellent charpenties et menuleies, SUZAN, 25 ans, domestique et spirmière, MARY, 24 ans, do MARY, 24 and, do do DIANA, 35 and, negresse de champ.
MARGUERITTE, 7 and,
HANNAH, 38 and, et son unfant de 2 mais.

Conditions: psyablé à Bet 18 mois de crédit, en hillets dessés à la satisfaction des syndics et, hypothèque juseu'à parfait paicment. Les actes del vente acrest passie pardetest & Pollock PAR T MOSSY & GARIDEL.

L sera vende Jeudi 27 août prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, succianurs des rues Chartres et St. Loum, en verte d'un ordre de l'honorable Cour de Discrict, some le Pressirer District. Judiciaire de cet Etal, en date du 5 mai 1835, les sociaves suivants abandonnés par

THOMPSON, de 34 ans, propre à tout.
CHARLES, de 30 ans, du do JIM, de 30 ans. PREDERICK, de 23 ans. KITT, de 30 ans. JACK, de 30 ans.

SANDY, de 27 ana

BRISTOL, de 30 ans. Conditions: payable à 6, 12 et 18 mois de crédit, en Mi-lets endusods à la satisfaction dus) adir, en hypothèques Les setes de vente acront passés parderant O de Armas

Botaire public, aux frate des acquére PAR I LECARPENTIER. PAR J LECARPENTIEM.

L aven vendu le Marci ler septembre, à midi précis, à
La Bousse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paraisse, pour la pareisse et ville de la Nouvelle Oriéane, en date du 4 mars 1835, les esclaves et après
désignés abandeanés par J M Fernander à ses créanciers.
EDMOND, âgé de 11 ans, donn sit, m.
GUILLAUME, nègre créale, âgé de 60 ans, borgne.
BAM, multire de 21 ans, lons manœuves, lour du corps,
matronaeur.

serronneur. Conditions: 6, 18 et 16 moir de crédit, en billes endes Conditions: 6, 18 et so more en cruen, un union union sée à activiscion et hypothèque jusqu'à perioit pairment. Les actes de vents pardevant J Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

31 juil

A VIS-Le proprietaire de l'Hôtel Wubington, au lec Pontchartrain, desirant de procurer su public toules avantages qui poartrett lui absorre posi hoorende po-les avantages qui poartrett lui absorre posi hoorende po-tronege, servira, è toute houre et dans le plus bref délai du, services dans le dernier gout, de po quons frais et de crabus moller, soup et à la tertue, hoites fraiches àc. afin de en-tisfaire toutes los personnes qui daignerent. Phonèses de leur confisnos, à leur artivée et à leur départ de lac. 31 juille 1m 8 7 TAVIAE. 21 juil- im 8 T TAYLOR.

El sonstigué ofire à v-odre dans non magazin, rue de la Vueille Levés, no 21.

35 cui-ses configures de la Havane bisse assorties; 160

caisees vanille première qualité ; 300 caisess vin de 81 Estéphe, et quelques dems pipes de Cogune ; 20 calores Kirneliewareser ; 100 cainces liquetus finos ansorties ; gin-gembre de Canton ; préserve ; amandée en coque et plusicure autres artistes bone pour la sainen. A LACOUTURE.

A LACQUTURE.

VINQ. ballos teile à desp française, 25 berriques vin
de Bordeaux, des mèrques Ludon Medoc, Posillos
St. Es èphe Medoc, et. B. Julion, garantis purset de lore
qualité; 4 nerçons vin blanc de Bergerae; 25 esimos vin de Hermitage, lore qualité, à vendre par le quantigné,
23 just E. L. BERNARD, me Baurhes, no.112,
MAGASIN D'ARTICLES NOUVEAUX DE PARIS ALEX. PAYA & Co. rue de Charitres, no 182, cotro Alex. PAYA & Co. rue de Charitres, no 182, cotro Alexandre les articles autvants, en débarquement du navire Olympie, venant du

Chapeaux en sois, extra-fine roor homme et à la dernit. re mode, bratelles on guarant élastique asserties de cau-leurs, lanettes on écuille et argent, étais à lamettes, coutelle rie fine, pondre à pandrar, racabout desatabes de. 31]

fibes g-ze 4r.
TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

50. Une obligation commo sherif de la dite parnisse pour cinq mille pinetres, sonassire par lui le 30 mans 1833, pour einq mille pinetres, sensorite par lui le 30 mars 1833, conjointement avec Ruffin G. Stenling et John L. Lubdeil, 6a. Une abligation comme percepteur des taxes de l'état

pour la dite persiene pour dit-ocuf mille pinetres, sous-crite par lui le 30 septembre 1838, conjointement avec les Smith et Jean Lobdoll, ses suretés. Ces présentes sont à settiler à toute personne intéressée de déposer les raisons, en écrit, au bureair de secrétaire d'état, en quatre vingt-dix jours après la dernière publication de cet avir, pourquoi les dites obligations et hypothèques en résultant ne semient pes cancelées et sauu-lées.

Donné sous ma main et le souse de l'Etat, à la Neuvelte-Orléana, le 18e jour de juillet, mil L S buit cont tronte-cinq, et l'année soixantième de l'indépendance des Etats-Unie. E. D. WHITE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiene

Gouverneur de l'Etat de la Louisiene.

MARTIN BLACHE, Secrétaire d'Etat.

Secht—Im

VIS—Attendu que Martin Genten senior, de cette

A. Visie de la Nouvelle Orléane, s'un brirecé à moi
pour faire sonueller l'hypathéque général qui exisse courre
lui, d'un bené signé par lui et Baniel Edwards, comme
cautions de Alexandre Go Trom, shériff de la parcises de
St Tammany, le 22 avrit 1828, pour la somme de taile
mill sinetres.

Avis est, per cos présentes, donné à tous coux y intérende, d'aroir à déduire par dezit, en l'efficé du sersétaires d'Etst, et ce, dans les quatresingt du Jases qui envant le dernière publication des présentes; les raisons pour lesdernière publication des présentes ; les raisines pour les-quelles la dite hyporhèque ne cereit pas samellée.

Béséé usus un régnature et le acieu de l'Etat, à la Resvelle Orléane, ce trentième jour de juil L. S. les 1838 et dens la soizantième aussée de l'Indé-putièmes des Elats Une d'Amérique, Par le geuverneur, R. D. WHITE.

MARTIN BLACHE, Samé-38 Serdiaire d'Etat.

AVIS AU PUBLIC.
CHANGEMENT DE DOMICILE.
POX, Sculpturi, Marbrier, Dorcur et Gromondat, informe réspectueus/ment le public qu'il à transpiré de en Atelier à l'ancoignure des rues St. Louis et Bandis il exécute avec biégance et solidité, toutes sortes d'aires, ges en Marbré, Pierre, Suc et Plêtre, tels que Manulles dans les colles a colles a formes de des les colles a colles a colles a formes de l'active.

dans les 2001s antiques et modernes; Bas Reliefs, Che-minées, Tables, Cadrana dec.

Il rapare les pièces cassées; il reblandik lés Passe et Urnes d'Albètre endammagées, et les resset la neal 11 jula

VENDRE.—Par le stosseigné, à més bets manufe pour élore protieurs fictures.

\$30 barriques de vils de Bordenter, de disclass qualitéese BOWD MALLARD,

8 tier cons vin blanc de Graves:—Plus 150 Invigate vian de Bordeaux difféthete qualifé, requé sérmanus par Rebust & Fitzer reld perpatentation d'Edwd. Mallard

Le conseigné continura à faire vieu affétres pour son pro
litte Patrillar viéu; 43 ditte vieu Margaix par 30 interes de margaix PELIX LABATUT.

ANTED Compercial Set, Rick; CityBook, PALIX BY BY BOOK Stock Stock

San No. 12 Mary Control of the Contr

Nouvelle Lever, No 38